

# La Ronde Des Vallées

samedi 10 et dimanche 11 août 2024



dossier technique



~ 37<sup>ème</sup> édition ~

## COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE JUNIORS

- ▶ **1<sup>ère</sup> étape** : Cléguérec ↔ Cléguérec 78,7 Kms + 5 tours de 5,4 Kms de circuit final
- ▶ **2<sup>ème</sup> étape** : Contre-la-montre Saint-Caradec → Hémonstoir 11,9 Kms
- ▶ **3<sup>ème</sup> étape** : Hémonstoir ↔ Hémonstoir 61,1Kms en ligne + 5 tours de 7,9 Kms de circuit final

### **Mot de Marc ROPERS Maire de Cléguérec**

Degemer mat e Klegereg ! (bienvenue à Cléguérec)

Cléguérec, terre de cyclisme si chère à notre regretté Didier LE BOTMEL, va revivre le samedi 10 août prochain la fièvre des grandes épreuves avec la première étape de la 37<sup>ème</sup> édition de « LA RONDE DES VALLEES », course internationale juniors.

De grands noms du cyclisme actuel comme Mathieu VAN DER POEL en 2012 ont inscrit leurs noms au palmarès de cette épreuve avant de connaître le monde professionnel. Ce rendez-vous désormais incontournable se déroule depuis 1988 grâce à la ténacité de son président Jean-Yves MAHOUDO et de toute son équipe. Ils ont eu cette année l'excellente idée de proposer qu'une étape se déroule à Cléguérec. Le comité des fêtes, sous la co-présidence de Michel LE BELLER et de Ludovic CHASLIN, s'est empressé de nous transmettre la proposition que nous avons acceptée avec grand plaisir. Les services techniques de la commune et les nombreux bénévoles mobilisés par les organisateurs de la Ronde des Vallées et le comité des fêtes de Cléguérec, auront la lourde tâche de mettre sur pied cet événement pour que la fête soit belle et qu'elle reste dans les mémoires.

Un grand merci à eux et venez nombreux applaudir les coureurs !



### **Mot de Benoît LARVOR Maire d'Hémonstoir**

Tout d'abord, bienvenue à toutes et tous, sportifs, dirigeants, accompagnateurs et spectateurs.

C'est un réel plaisir de vous accueillir pour cette 37<sup>ème</sup> édition de la Ronde des Vallées, course internationale junior, qui fait rayonner notre commune et le Centre-Bretagne au-delà des frontières nationales.

L'an passé, je vous annonçais l'achèvement imminent des travaux du Vélodrome de Bretagne, le seul vélodrome couvert du Grand Ouest. C'est désormais chose faite et force est de constater que celui-ci répond à une véritable demande du monde sportif et du monde cycliste en particulier.

Chers visiteurs, chers sportifs, je vous invite à profiter de votre présence dans la région pour aller découvrir cet équipement qui se tient à Loudéac, à seulement 7 kilomètres de notre commune d'Hémonstoir et qui saura vous accueillir avec vos équipes, vos amis pour découvrir ou se perfectionner au cyclisme sur piste.

Cette année encore, La Ronde Des vallées permettra certainement de mettre sur le devant de la scène des futurs champions de la discipline comme c'est le cas depuis maintenant 37 ans.

C'est ainsi que, comme à son habitude, la Ronde des Vallées 2024 devrait encore révéler des coureurs de talent qui seront promis à un bel avenir sportif et j'aurais également une pensée pour tous les compétiteurs qui n'ont pas forcément l'ambition d'atteindre le très haut niveau mais simplement de se faire plaisir sur ce type d'épreuve en se mesurant aux meilleurs le temps d'un week-end.

Cette épreuve ne pourrait exister sans l'implication des nombreux bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps et d'énergie pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et assurer la sécurité de l'épreuve et notamment l'intégrité physique des participants.

En cette année marquée par de nombreuses chutes en début de saison, j'émets le souhait que tous les coureurs prennent du plaisir dans le respect des autres et des règles de sécurité.

A quelques jours du lancement des épreuves paralympiques, j'aurai bien entendu une pensée pour notre champion local, Alexandre LEHAUTE qui défendra dignement les couleurs françaises lors des épreuves de cyclisme sur piste.

Enfin je tiens à remercier les élus des communes voisines de Cléguérec et de St CARADEC pour l'accueil qu'ils réservent aux deux premières étapes de cette édition 2024.

Passez un bon week-end à Hémonstoir et en Centre Bretagne, amitiés sportives.

### **Mot de Alain GUILLAUME Maire de St Caradec**

Chaque année une effervescence inhabituelle s'empare du centre-bourg de Saint Caradec, tôt le matin le deuxième dimanche d'Aout.

Répartis dans chaque coin disponible, par équipes multicolores et multi-langues, les jeunes coureurs de la « Ronde des vallées » se préparent, s'échauffent, se ravitaillent se concentrent déjà avant le contre la montre qui les attend. Leurs coachs les surveillent d'un œil distrait à ce moment-là tandis que leurs familles ou leurs proches les entourent en silence. C'est bientôt l'heure du départ de cette course effrénée vers la ligne d'arrivée à Hémonstoir, à 7 km plus loin. Près de la rampe de lancement où les départs s'échelonnent de minute en minute, les officiels s'affairent, contrôlent et pèsent chaque vélo. Les spectateurs sont tout proches et, dans la pente de la butte Sainte Anne d'où les coureurs prennent leur élan, les voient déjà donner toutes leurs forces sur les pédales pour attaquer la côte du Bot à plus de 60 à l'heure, déjà.

Merci aux organisateurs, à Jean Yves MAHOUDO et à sa fidèle équipe, pour ce beau spectacle et pour la chance que vous donnez aux jeunes coureurs avec votre Ronde des vallées, un véritable monument du cyclisme breton maintenant.





### Mot du président d'organisation Jean Yves MAHOUDO

Messieurs les directeurs sportifs, accompagnateurs et vous, les coureurs, nous sommes heureux de vous accueillir dans notre petite commune d'Hémonstoir pour la 37<sup>ème</sup> édition de la RONDE DES VALLEES 2023. Après 31 ans de Présidence, j'ai eu le plaisir de voir plusieurs des participants devenir professionnels et certains ont gagné plusieurs étapes dans des grands tours ou de grandes classiques. Pour cette nouvelle édition vous allez emprunter les routes du Centre de la Bretagne. En espérant que vous apprécierez et garderez un bon souvenir de LA RONDE DES VALLEES 2024 d'Hémonstoir, je vous souhaite une bonne course et que le meilleur gagne.

## COMITE d'ORGANISATION

<b>Président</b>	<b>MAHOUDO Jean Yves</b>	<b>Secrétaire Adjoint</b>	<b>PECQUEUR Lionel</b>
<b>Vice-Président</b>	<b>FOLLIARD Gilles</b>	<b>Trésorière</b>	<b>EZEQUEL Virginie</b>
<b>Vice-Président</b>	<b>HOUEDE Dominique</b>	<b>Trésorière Adjointe</b>	<b>LE GOFF Alexandra</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>GALLAIS Claude</b>		

## ORGANISATION

<b>MAHOUDO Jean Yves</b>	Directeur de Course +33 6 81 26 99 48    jy.mahoudo@orange.fr
<b>HARNOIS Yvon</b>	Responsable Sécurité +33 6 28 36 69 18    yvon.harnois@wanadoo.fr
<b>GUEGAN Michel - BURLLOT Michel</b>	Signaleurs et Entrées
<b>FOLLIARD Gilles - GUEGAN Jean Marie</b>	Voitures et Hébergements
<b>PROUFF Jérôme</b>	Restauration
<b>GLAIS Daniel</b>	Buvette
<b>GLORY Pierre</b>	Podiums
<b>GALLAIS Claude - LE BRIS Bruno</b>	Signalisation
<b>MAUMUSSON Christophe</b>	Programme
<b>PECQUEUR Lionel - LEFEBVRE Yanick</b>	Informatique – Guide Technique
<b>Docteur LE BARS Yvon</b>	Médecin +33 6 70 99 31 10
<b>HEMONIC Ambulances</b>	Ambulances
<b>EZEQUEL Virginie</b>	Trésorière
<b>LETORT Gwennole</b>	Bretagne Service Course    Photo Finish Classements +33 6 31 14 07 63    bretagneservicecourse@gmail.com
<b>HOUEDE Dominique</b>	Infrastructure

## OFFICIELS

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél.</b>	<b>Mail.</b>
<b>VOETS Jean Michel (UCI BEL)</b>	Président du Jury	+32 476 79 99 56	jeanmichel.voets@skynet.be
<b>JEAN David</b>	Arbitre 1	+33 6 64 27 36 83	davidjean212@gmail.com
<b>COURBE Philippe</b>	Arbitre 2	+33 6 02 02 57 60	p.courbe@dev.ffc.fr
<b>PICOUAYS Quentin</b>	Juge à l'Arrivée	+33 6 59 92 83 24	quentin.picouays@gmail.com
<b>BESSETTES Philippe</b>	Chronométrateur 1	+33 6 30 40 56 97	p.bessettes@hotmail.fr
<b>RAULT Denis</b>	Chronométrateur 2 - Balai	+33 6 04 48 44 67	bob.rault@orange.fr
<b>JEANNEAU Valentin</b>	Arbitre Moto 1	+33 7 69 94 64 97	valentinjeanneau@yahoo.fr
<b>BOUGEARD Corentin</b>	Arbitre Moto 2	+33 6 38 10 36 91	corentin.bougeard@gmail.com

**Restauration** : Salle des Fêtes – 3 rue des frères Fraboulet 22600 HEMONSTOIR

**Permanence - Salle de Presse** : Espace St Arnoult – Place Jean Jossic 22600 HEMONSTOIR

## SERVICES DE SECOURS

- |                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| * CHCB de Kério – 56 NOYAL PONTIVY | * CH Yves Le Foll – 22 SAINT BRIEUC |
| * Urgences SAMU 15                 | * Pompiers 18                       |

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## SPECIAL REGULATIONS

### **ARTICLE 1 : Organisation** *Organization*

L'épreuve « La Ronde des Vallées » Juniors est organisée par l'association La Ronde des Vallées, Président : J-Y MAHOUDO, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute les 10 et 11 août 2024. Le club référent FFC est le Vélo Club Pays de Loudéac.

*The "La Ronde des Vallées" Junior event is organized by the La Ronde des Vallées association (President: J-Y MAHOUDO 4 rue Eugène Le Clézio 22600 Hémonstoir) under the regulations of the International Cyclist Union. It takes place on August 10 and 11, 2024. The FFC referent club is the Vélo Club Pays de Loudéac.*

### **ARTICLE 2 : Type d'Epreuve** *Type of Event*

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories *Hommes Juniors* (U19). Elle est inscrite au calendrier route UCI *Junior MJ 2.1* sous les règlements UCI.

*The event is reserved for athletes in the Junior Men (U19) categories. It is registered on the UCI Junior MJ 2.1 road calendar under UCI regulations*

### **ARTICLE 3 : Participations et Engagements** *Participations and Commitments*

Conformément à l'article 2.1.005 et 2.1.003 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : *nationales, régionales, départementales, clubs ou mixtes Françaises et étrangères*. L'équipe est composée de 6 coureurs (4 minimums au départ de la 1<sup>ère</sup> étape). Les engagements se feront au moyen du bulletin officiel UCI. En cas de désistement d'une équipe, celle-ci se verra infliger une amende conformément à la réglementation UCI 1.2.053 correspondante aux frais engagés pour l'organisation de l'hébergement, de la restauration et du déplacement de cette équipe.

En cas de contestation, la fédération nationale, d'une part et l'UCI d'autre part, seront seules compétentes pour porter jugement.

*In accordance with article 2.1.005 and 2.1.003 of the UCI regulations, the event is open to the following teams: national, regional, departmental, clubs or mixed French and foreign teams. The team is made up of 6 runners (4 minimum at the start), Entries will be made using the official UCI bulletin. In the event of a team withdrawing, it will be fined in accordance with UCI regulation 1.2.053 corresponding to the costs incurred for organizing the accommodation, catering and travel of this team. In the event of a dispute, the national federation, on the one hand and the UCI on the other, will be the only ones competent to make a judgment.*

### **ARTICLE 4 : Permanence, réunion des Directeurs Sportifs et sécurité** *Permanence, meeting of Sports Directors and security*

La permanence de départ se tient, le 10 août 2024 de 9h à 10h45 à l'Espace St Arnoult d'Hémonstoir.

La confirmation des partants se fera par les responsables d'équipes.

Chaque équipe recevra 2 dossards une plaque de cadre et un transpondeur par coureur qui devra être rendu après la course.

*The departure desk is held on August 1, 2024 from 9 a.m. to 10:45 a.m. at the Espace St Arnoult d'Hémonstoir. Confirmation of starters will be made by the team managers. Each team will receive 2 bibs, a frame plate and a transponder per runner which must be returned after the race.*

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du collège des arbitres, est fixée le samedi 10 août 2024 à 11h00 à la salle "Espace Saint-Arnoult".

*The meeting of sports directors, organized in accordance with article 1.2.087 of the UCI regulations, in the presence of members of the referees' panel, is scheduled for Saturday August 1, 2024 at 11:00 a.m. in the "Espace Saint-Arnoult" room.*

La Réunion de Sécurité, organisé suivant l'article 2.2.034 bis du règlement UCI, en présence des membres du collège des arbitres et de TOUS les chauffeurs à l'échelon course, est fixée le samedi 10 août 2024 à 11h30 à la salle « Espace Saint Arnoult ».

*The Safety Meeting, organized in accordance with article 2.2.034 bis of the UCI regulations, in the presence of the members of the panel of referees and ALL drivers at the race level, is set for Saturday August 10, 2024 at 11:30 a.m. in the room " Espace Saint Arnoult".*

### **ARTICLE 5 : Présentation des Equipes** *Presentation of the Teams*

La présentation / signature des équipes se fera à proximité du départ pour 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> étape.

*The presentation/signing of the teams will take place near the start for the 1st and 3rd stages.*

### **ARTICLE 6 : Info – Course** *Info - Race*

Les informations courses sont émises sur la fréquence RADIO : 157.575. Chaque équipe devra être autonome pour la réception de l'info-course.

*Race information is broadcast on the RADIO frequency: 157.575. Each team must be autonomous in receiving race information.*

### **ARTICLE 7 : Véhicules d'Assistances** *Assistance Vehicles*

Chaque coureur pourra avoir un véhicule suiveur lors du contre-la-montre. Pour la course en ligne chaque équipe pourra mettre dans la course un véhicule d'assistance. L'assistance technique neutre est assurée au moyen de 3 véhicules du VCP Loudéac et Bretagne Service Course. VN1 et VN3 « VCP Loudéac » VN2 « BSC Radio Assistance ».

*Each rider may have a following vehicle during the time trial. For the online race, each team will be able to enter a support vehicle into the race. Neutral technical assistance is provided using 3 vehicles from the VCP Loudéac and Bretagne Service Course. VN1 and VN3 "VCP Loudéac" VN2 "BSC Radio Assistance".*

### **ARTICLE 8 : Zone Verte** *Green Zone*

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Deux zones vertes par étape seront matérialisées par des panneaux verts.

*The Organization sets up collection areas intended for the recovery of waste. Runners cannot throw their waste, cans and any other object anywhere other than in these designated areas. Two green zones per stage will be marked by green signs.*

### **ARTICLE 9 : Dérivation** *Deviation*

Seuls les véhicules porteurs du rond rouge seront autorisés à franchir la ligne d'arrivée tous les autres véhicules seront tenus de respecter la déviation mise en place par l'organisation avant la ligne d'arrivée.

*Only vehicles carrying the red circle will be authorized to cross the finish line; all other vehicles will be required to respect the detour set up by the organization before the finish line.*

### **ARTICLE 10 : Coureurs distancés – Abandons - Véhicule Balai** *Runners left behind, Withdrawals, Broom*

Tout coureur distancé devra respecter le code de la route.

Tout coureur abandonnant la course se verra retirer ses dossards et sa plaque par le véhicule balai et devra monter à bord du véhicule avec son vélo.

Tout coureur isolé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter, rendre ses dossards et plaque à l'arbitre du véhicule balai et quitter la course (dans le véhicule balai ou à vélo par la route et de ce fait faire preuve de prudence et respecter le code de la route, les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans ce cas de figure).

*Any distanced runner must respect the highway code. Any runner abandoning the race will have their bibs and plate collected by the broom vehicle and will have to board the vehicle with their bike.*

#### **ARTICLE 11 : Délais d'Arrivée *Arrival Times***

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant **15%** du temps du vainqueur sera hors délai pour les étapes 1 et 3. Pour le CLMI (étape 2) le délai sera de **30%**. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation avec l'organisateur.

*Any rider arriving in a time exceeding 15% of the winner's time will be out of time for stages 1 and 3. For the CLMI (step 2) the delay will be 30%. The deadline may be increased in exceptional circumstances by the College of Commissaires in consultation with the organizer.*

#### **ARTICLE 12: Incidents dans les derniers kilomètres. *Incidents in the last kilometers.***

Conformément à l'article 2.6.027, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

Non applicable à l'étape 2.

*In accordance with article 2.6.027, in the event of a duly noted incident, in the last three kilometers of a straight stage, the affected rider(s) is(are) credited with the time of the rider(s) in the company of whom he-was(are) at the time of the incident. His classification will be that of crossing the finish line. If following a fall duly noted in the last three kilometers a runner is unable to cross the finish line, he will be classified in last place in the stage and credited with the time of the runner(s) in the company of the person(s) he/she was in at the time of the fall. Any decision relating to this article is made by the panel of arbitrators independently. Not applicable to step 2.*

#### **ARTICLE 13 : Ordre de départ du Contre la Montre Individuel *Starting order of the Individual Time Trial***

Conformément à l'article 2.6.023 du règlement UCI les commissaires se réservent d'établir l'ordre des départs du contre-la-montre par rapport au classement de l'étape de la veille. L'ordre des départs sera organisé par « **Vagues** » afin que les directeurs sportifs puissent suivre tous les coureurs.

Il sera publié sur les sites Internet [www.velopressecollection.fr](http://www.velopressecollection.fr) et [www.directvelo.com](http://www.directvelo.com) à partir du samedi soir et affiché à la salle des fêtes d'Hémondstoir, ainsi que les classements. Tous les classements et documents annexes seront transmis par email et / ou WhatsApp aux équipes

Chaque coureur devra se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ selon l'article 2.4.010 du règlement UCI (un pré-contrôle pourra être organisé le samedi après l'étape 1 à l'*Espace St Arnoult d'Hémondstoir*).

*In accordance with article 2.6.023 of the UCI regulations, the commissioners reserve the right to establish the order of departures for the time trial in relation to the classification of the previous day's stage. The organization of the departments by "Vagues" is the basis for the sporting directors who are eager to meet the racing drivers. It will be published on the websites from Saturday evening and displayed in the Hémondstoir village hall, as well as the rankings. All rankings and supporting documents will be sent by email to the teams Each rider must present themselves for a check of their bicycle no later than 15 minutes before their departure time according to article 2.4.010 of the UCI regulations (a pre-check may be organized on the Saturday after stage 1)*

#### **ARTICLE 14 : Classement Général Individuel au Temps *Individual General Classification by Time***

Le classement individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés à chaque étape *(en cas d'égalité de temps au classement général individuel article 2.6.015, les fractions de seconde enregistrées lors de l'étape C-L-M individuel sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée).*

Le leader du classement général individuel au temps porte le **maillot Jaune**.

*The individual time classification is established by adding the times recorded at each stage (in the event of a tie in time in the general individual classification article 2.6.015, the fractions of a second recorded during the individual C-L-M stage are reincorporated into the total time to decide between tied riders. In the event of a new tie, the places obtained in each stage are added together and, as a last resort, the place obtained in the last stage contested). The leader of the individual general classification by time wears the yellow jersey.*

***Les prix du classement général individuel sont : The prices for the individual general classification are :***

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL	
1 <sup>ère</sup> Etape	175€	100€	75€	60€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	910€
2 <sup>ème</sup> Etape	100€	75€	50€	40€	30€	30€	30€	30€	30€	30€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	645€
3 <sup>ème</sup> Etape	100€	75€	50€	40€	30€	30€	30€	30€	30€	30€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	645€
Classement Général	221€	168€	134€	111€	88€	78€	61€	50€	34€	23€	18€	17€	17€	17€	14€	14€	14€	12€	11€	11€	1113€	

***Le total des prix est de 3313€ The total price is €3313***

#### **ARTICLE 15 : Classement du Meilleur Jeune (junior 1<sup>ère</sup> année) *Ranking of the Best Young rider (junior 1st year)***

Le classement du meilleur « Jeune » est réservé aux coureurs Juniors 1<sup>ère</sup> année, le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes et à l'issue de la 3<sup>ème</sup> étape sera le vainqueur de ce classement Jeune. Un **prix de 15€** sera remis au vainqueur de ce classement par l'organisateur au podium protocolaire final.

Le leader du classement des Jeunes porte le **maillot Blanc** parrainé par « Allianz »

*The classification of the best "Young" is reserved for 1st year Junior riders, the first of them in the general individual classification by time is the daily leader of the young people and at the end of the 3rd stage will be the winner of this young classification. A prize of €15 will be awarded to the winner of this ranking by the organizer at the final protocol podium. The leader of the Youth ranking wears the White jersey sponsored by "Allianz"*

#### **ARTICLE 16 : Classement du Meilleur Animateur (Sprint Point Chaud) *Ranking of the Best « Animateur » (best rider for Hot Point sprint)***

Le classement du « meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes en ligne

Il est attribué à chaque classement 5 – 3 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement Animateur porte le **maillot Vert**.

The ranking of the "best Animateur" is established by adding the points obtained in each of the 2 online stages for each classification, 5 – 3 – 2 – 1 point are awarded to the first four classified riders.

The leader of the Animator ranking wears the green jersey.

**Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final Prizes paid by the organizer at the final protocol podium**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Prix	53€	38€	15€

**Le total des prix meilleur Animateur est de : 106€ The total prize for best Animateur is: €106**

Conformément à l'article 2.6.017 en cas d'ex aequo au classement du « Meilleur Animateur » il est fait application des critères suivant, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1°) nombre de victoire dans les sprints Point Chaud

2°) Classement Général Individuel au temps

In accordance with article 2.6.017, in the event of a tie in the ranking of "Best Presenter", the following criteria are applied until there is a tiebreaker:

1°) number of victories in Hot Point sprint

2°) Individual General Classification by time

#### **ARTICLE 17 : Classement du Meilleur Grimpeur Ranking of the Best Climber**

Le classement du « meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes en ligne

Il est attribué à chaque classement 5 – 3 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement Grimpeur porte le **maillot Blanc à pois rouges**.

The ranking of the "best climber" is established by adding the points obtained in each of the 2 online stages. For each classification, 5 – 3 – 2 – 1 point are awarded to the first four classified riders. The leader of the Climber classification wears the White jersey with red polka.

**Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final Prizes paid by the organizer at the final protocol podium**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Prix	53€	38€	15€

**Le total des prix meilleur Grimpeur est de : 106€ The total prize for best climber is: €106**

Une prime de 106€ sera attribuée au vainqueur du classement Grimpeur et versée par l'organisateur au podium protocolaire final

Conformément à l'article 2.6.017 en cas d'ex aequo au classement du « Meilleur Grimpeur » il est fait application des critères suivant, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1°) nombre de victoires dans les cotes répertoriées MG

2°) Classement Général Individuel au temps

A bonus of €106 will be awarded to the winner of the Climber classification and paid by the organizer to the final official podium. In accordance with article 2.6.017, in the event of a tie in the "Best Climber" ranking, the following criteria are applied until there is a tiebreaker:

1°) number of victories in the odds listed MG

2°) Individual General Classification by time

#### **ARTICLE 18 : Classement du Meilleur Breton Ranking of the Best Breton**

Le classement du « meilleur Breton » est réservé aux coureurs appartenant à un club / équipe de la Région Bretagne (départements 22, 29, 35 et 56), le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier « Breton » et à l'issu de la 3<sup>ème</sup> étape sera le vainqueur de ce classement meilleur « Breton ».

Le leader du classement meilleur « Breton » porte le **maillot Noir**.

The classification of the "best Breton" is reserved for runners belonging to a club/team in the Brittany Region (departments 22, 29, 35 and 56), the first of them in the individual general classification by time is the daily leader "Breton" and at the end of the 3rd stage the winner of this ranking will be the best "Breton". The leader of the best "Breton" ranking wears the Black jersey.

**Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final au 1<sup>er</sup> 30€ Prizes paid by the organizer to the final protocol podium on the 1st €30**

#### **ARTICLE 19 : Classement par Equipes Ranking by Teams**

Le classement général par équipes (article 2.6.016) s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;

2. nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ;

3. etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

The general team classification (article 2.6.016) is established by adding the three best individual times of each team in all the stages run. In the event of a tie, the following criteria are applied until there is a tiebreaker.

1. number of first places in the team ranking of the day;

2. number of second places in the team classification of the day;

3. etc.

If there is still a tie, the teams are decided by the place of their best rider in the individual general classification. Any team reduced to less than three riders is eliminated from the general team classification.

**Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final Prizes paid by the organizer at the final protocol podium**

Places	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Prix	53€	38€	15€

**Le total des prix meilleur Equipe est de : 106€ The total Best Team prize is: €106**

#### **ARTICLE 20 : Protocole Protocol**

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI les coureurs suivants doivent se présenter au protocole

In accordance with article 1.2.112 of the UCI regulations, the following riders must report to the protocol

Etape 1 en ligne au podium d'arrivée dans les 10 minutes après l'arrivée

Les 3 premiers de l'étape (leader du classement Général Individuel)

Leader classement Grimpeur

Leader classement Breton

Leader classements Animateur (Points Chauds)

Leader classement Jeune (J1)

Stage 1 in line to the finishing podium within 10 minutes after finishing

The first 3 of the stage (leader of the General Individual classification)

Leader Climber classification

Leader Breton ranking

Leader rankings Animator (Hot Points)

Leader in the Youth classification (J1)

Etape 2 dans les 10 minutes après l'arrivée du dernier coureur A REVOIR MAILLOTS HEMONSTOIR

Le vainqueur du CLMI

Le leader du classement général individuel

Pour les autres classements (Jeune et Breton) maillots remis au départ de l'étape 3 à Hémonstoir si changement

*Stage 2 within 10 minutes after the arrival of the last rider*

*The winner of the CLMI*

*The leader of the general individual classification*

*For other classifications (Young and Breton) jerseys given at the start of stage 3 if change*

Etape 3 finale

Les 3 premiers de l'étape

Les 3 premiers du classement général individuel

Le vainqueur du classements animateur (Points Chauds)

Le vainqueur du classement Grimpeur

Le vainqueur du classement Jeune (J1)

Le vainqueur du classement Breton

*Final step 3*

*The first 3 of the stage*

*The first 3 in the individual general classification*

*The winner of the "animateur" rankings (Hot Points)*

*The winner of the Climber classification*

*The winner of the Youth classification (J1)*

*The winner of the Breton ranking*

L'ordre de priorité des maillots est :

1 Général Individuel au temps

2 Animateur (points Chauds)

3 Grimpeur

4 Jeune (J1)

5 Breton

*The order of priority of the jerseys is:*

*1 General Individual at time*

*2 "animateur" (Hot points)*

*3 Climber*

*4 Young (J1)*

*5 Breton*

#### **ARTICLE 21 : Anti-Dopage** *Anti-Doping*

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française s'applique également conformément aux dispositions des lois Françaises.

*The UCI anti-doping regulations apply in full to this event. In addition, French anti-doping legislation also applies in accordance with the provisions of French laws.*

#### **ARTICLE 22 : Pénalités** *Penalties*

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. *The UCI penalty scale is the only one applicable.*

#### **ARTICLE 23 :** Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.







*These regulations have been drawn up in French which will be authentic in the event of difficulty interpreting its terms in another language.*

## ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	Km (dénivelé+)
Samedi 10 Août 2024	1ère	CLEGUEREC	CLEGUEREC	105,7 (1451)
Dimanche 11 Août 2024	2ème	SAINT CARADEC	HEMONSTOIR	11,9 (+153m)
Dimanche 11 Août 2024	3ème	HEMONSTOIR	HEMONSTOIR	100,4 (1424m)

## PICTOGRAMMES

	Parking EQUIPES
	Ligne ARRIVEE
	Parking ORGANISATION
	Entrée Circuit
	DANGER
	Parking Visiteurs

	Ligne Sprint (Point Chaud)
	Ligne GRIMPEUR
	Flamme Rouge
	Dérivation Véhicules et Motos
	Podium Protocole / Présentation
	Km 30 – 3 Km

	Contrôle Anti-Dopage
	Zone « Verte » Déchets
	Zone Ravitaillement
	Km 0
	Permanence
	Toilettes

# 37<sup>ème</sup> édition de la Ronde des Vallées

## LES EQUIPES 2024



Hot Tubes Development CT



Crabbe DSTNY



Goudenbod Parkhotel



Svealand CT



Tofauti Everyone Active



Lee Valley Youth CC



Gipuzkoa Selektzia



Baque Movistar Team



VC Ardennes



www Hagens Berman Jayco



MMR Academy



CIC Nantes Atlantique U19



CD Cotes d'Armor



Stade Toulousain Cyclisme Académie



OC Locminé



AS Villemur Cyclisme



VCP Loudéac



Equipe du Québec



Team Inca Aurillac



Véloce Vannatais Cyclisme



CC Marmande 47



Team 31 Jolly Cycle U19



UC Briochine Bleu Mercure



CD Ile et Vilaine



VC La Pomme Marseille



CC Plancoet



Argenteuil Val de Seine



AC Lanester56



Pole Nouvelle Aquitaine Cyclisme



LEADER



ANIMATEUR



GRIMPEUR



JEUNE J1



BRETON

## MAILLOTS DES LEADERS



# 1<sup>ère</sup> ETAPE

## Cléguérec - Cléguérec

105,7 Km (dénivelé +1451m)

### OPERATIONS DE DEPART

08h30	Accueil à l'Espace St Arnoult – Place Jean Jossic à <b>Hémonstoir</b> .
09h00 à 10h45	<b>PERMANENCE</b> Salle de Presse Opérations de Départ (dossards, distribution des pièces officielles...) Mise en place des radios dans les véhicules.
11h00	Réunion des directeurs sportifs, arbitres et responsables de l'organisation.
11h30	Réunion de Sécurité : TOUS les chauffeurs à l'échelon course sont invités.
	<b>Cléguérec (à 25 minutes de Hémonstoir)</b>
13:20 à 14:20	Signature et présentation des équipes au podium extérieur Place Pobéguin
14:00	Mise en place des voitures officielles sur la zone de départ devant la Mairie
14:15	Appel des coureurs sur la ligne de départ.
14:30	Départ fictif devant la Mairie 1,2Km Départ réel lancé au passage devant le N°19 route de Neulliac

### DEPART FICTIF

Il sera donné à 14h30 pour un parcours neutralisé de 1,2Km

### PARCOURS

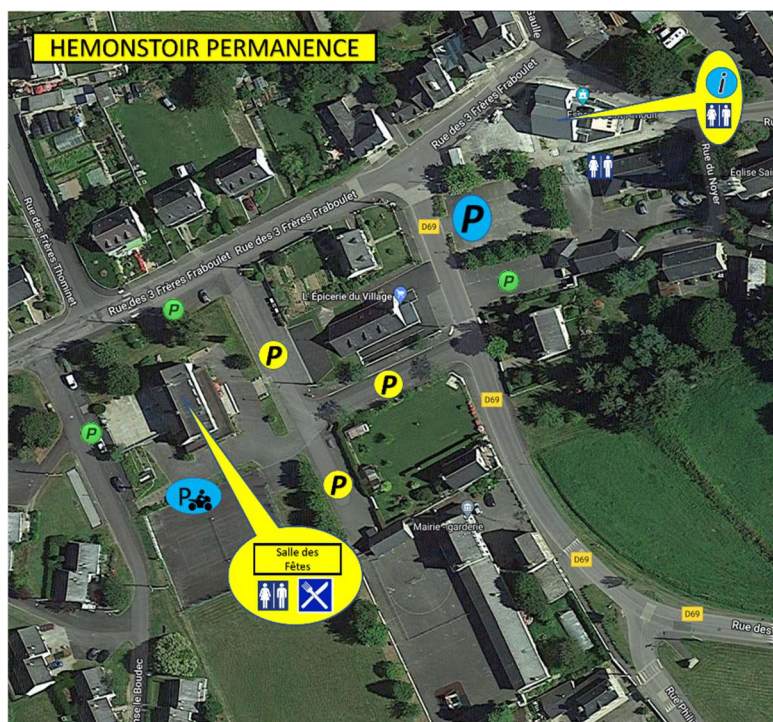
Partie Neutralisée : 1,2Km  
Partie en ligne : 78,7km  
Circuit de Cléguérec : 5 tours de 5,4 km (compte tours à 5, arrivée au 6<sup>ème</sup> passage sur la ligne)

### CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR		
MG 1	Km29,7 côte de l'Enfer	1230m9,5% Max 13%
MG 2	Km46,9 Séglien Eolienne	900m4% Max6%
MG 3	Km61,3 Pontivy Kerficelle	2330m4,9% Max11%
MG 4	Km73,1 Cléguérec « La Poste »	600m7,2% Max9%

ANIMATEUR	
S1	Km16,7 Mur de Bretagne
S2	Km22,6 Caurel
S3	Km57 Stival
S4	Km84,1 Cléguérec 2 <sup>ème</sup> passage LA CT4

### PARKINGS PERMANENCE



#### Parking Equipe :

Parkings dédiés aux équipes autour de la salle des fêtes et école

#### Parking Organisation :

Parking salle Arnould

### PARKINGS AU DEPART

#### Parking Equipe :

Parkings dédiés aux équipes Salle des fêtes et cimetière

#### Parking Organisation :

Parking place Pobéguin

### PARKINGS A L'ARRIVEE

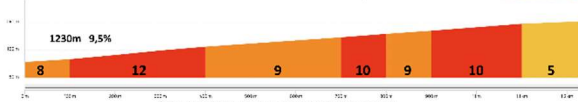
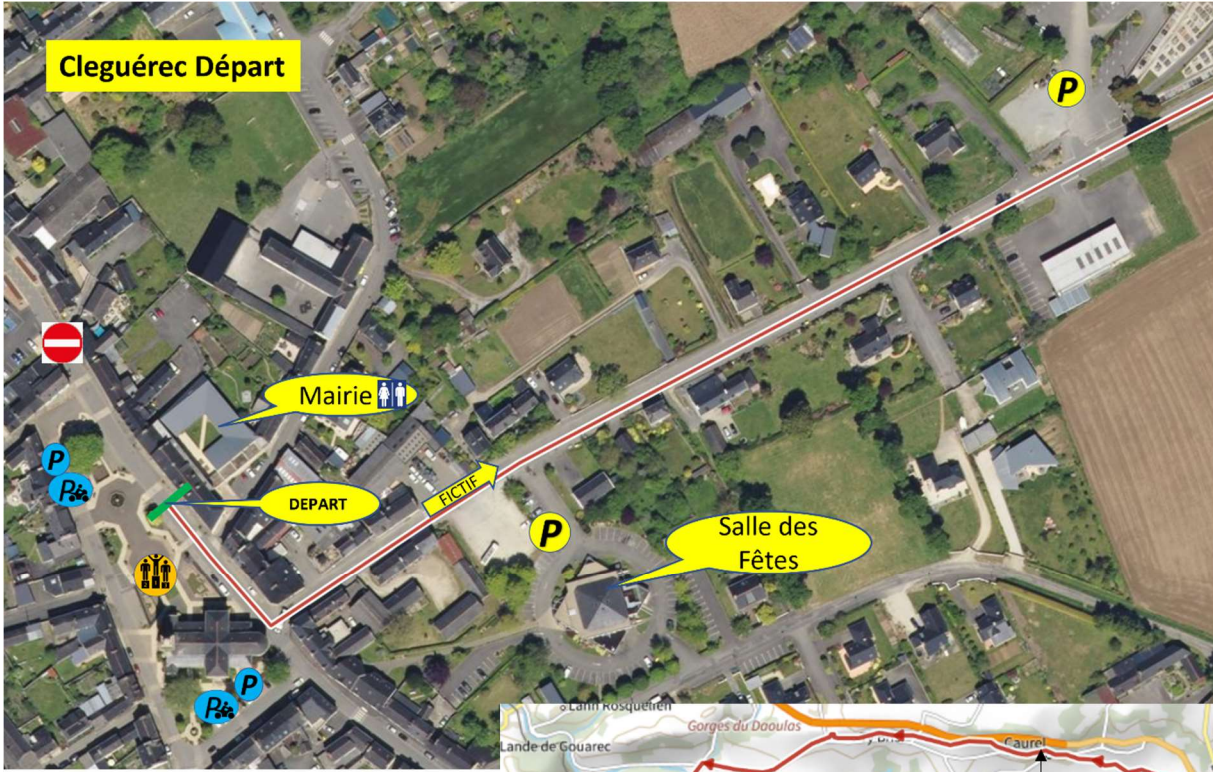
#### Parking Equipes :

Parkings dédiés aux équipes Salle des fêtes et cimetière

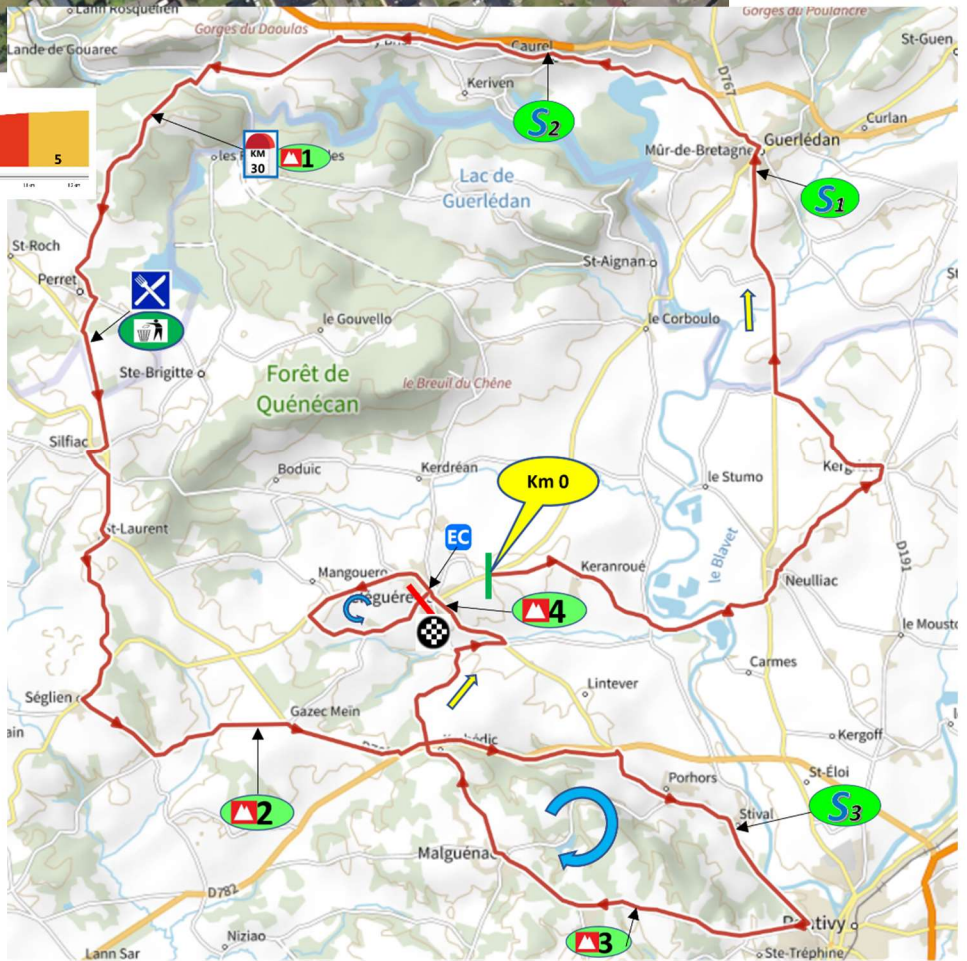
#### Parking Organisation :

Place Pobéguin

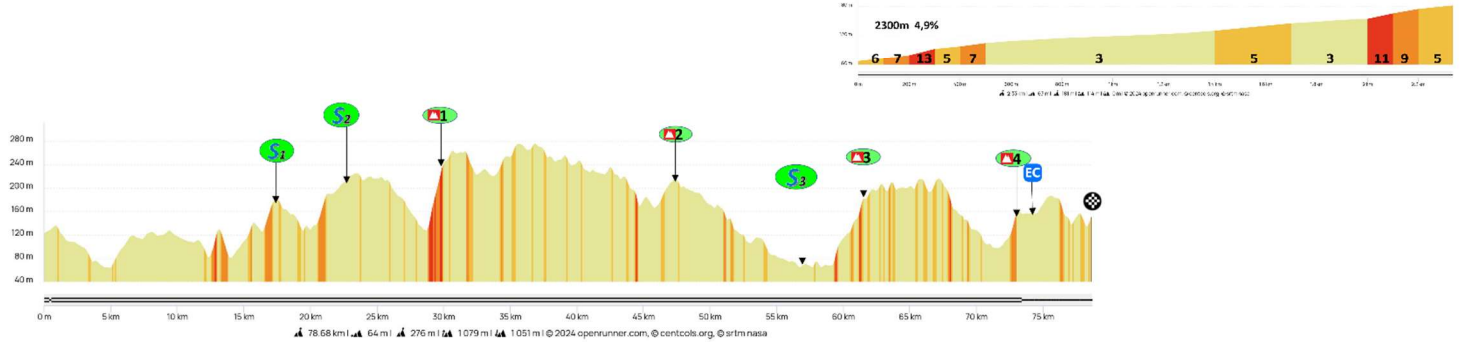
# DISPOSITIF DE DEPART



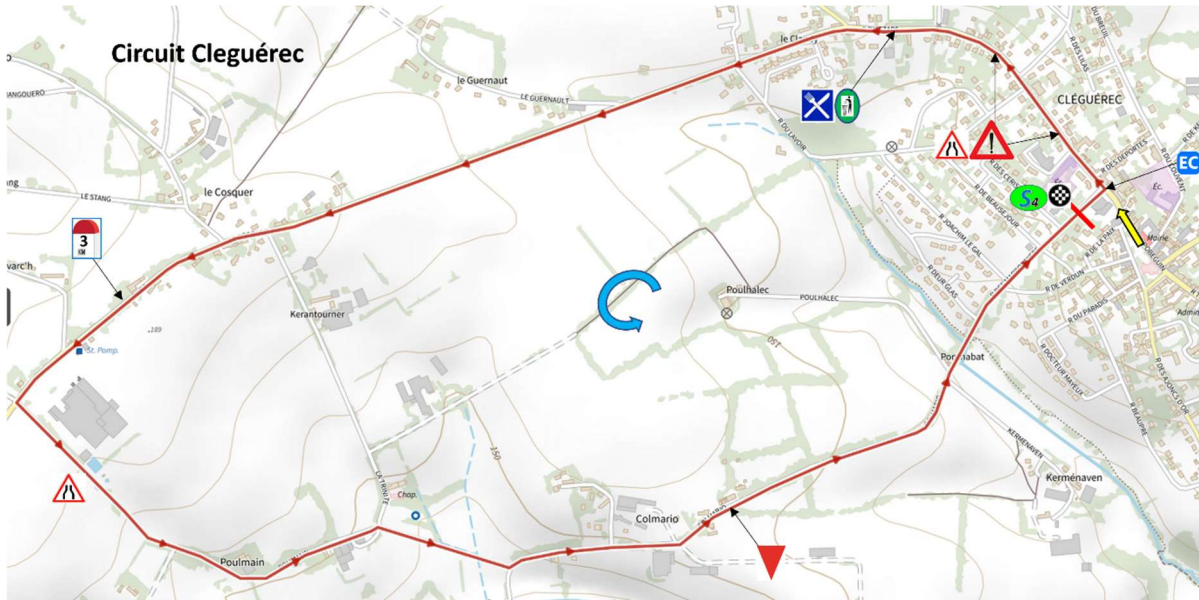
## PARCOURS EN LIGNE



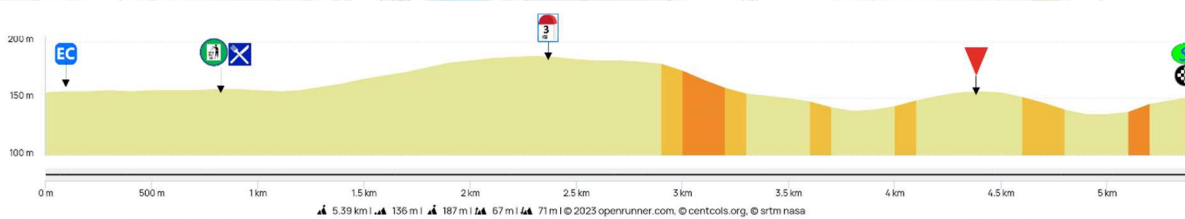
### PROFIL ALTIMÉTRIQUE PARTIE EN LIGNE



# CIRCUIT D'ARRIVEE

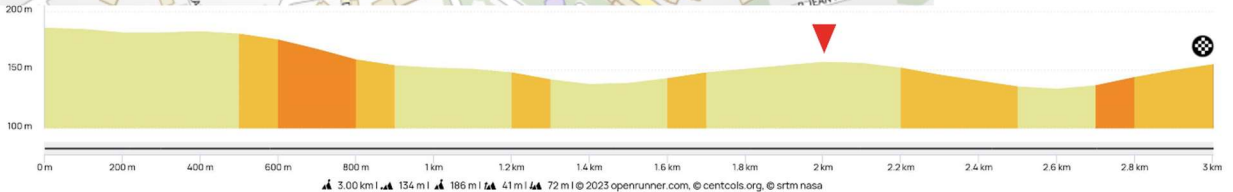


**PROFIL  
ALTIMÉTRIQUE  
CIRCUIT  
D'ARRIVEE**



**ZONE  
D'ARRIVEE**

**PROFIL  
ALTIMÉTRIQUE 3  
DERNIERS  
KILOMÈTRES**



## **ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :**

Deux zones de ravitaillement/Vertes seront matérialisées l'une au Km 35 et une sur le circuit final. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours « Zone Verte ». Ces zones seront identifiées par des panneaux « Ravitaillement » et « verts ».

## **DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :**

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite, 200m avant la ligne pour rejoindre les parkings équipés dédiés à la salle des Fêtes et Cimetière.

## **CONTROLE ANTIDOPAGE :**

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué dans le bâtiment Ecole Ar Gwennili rue des Marronniers Clégüérec

# L'ITINERAIRE

RONDE DES VALLEES HEMONSTOIR MJ2.1

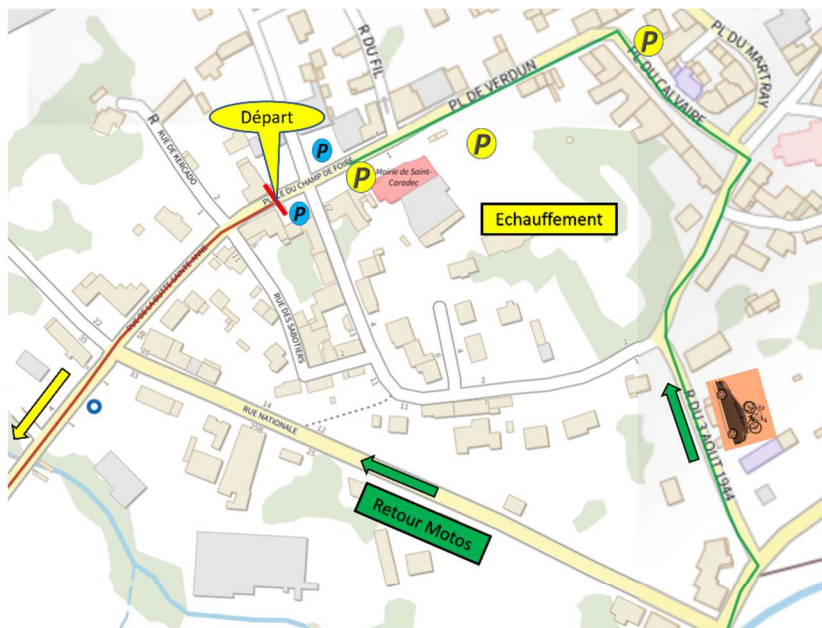
Contrôle : VCP LOUDEAC

parcours	à parcourir	Lieu de passage	Route	Heure de Passage		Samedi 10 août 2024 Etape 1
Course en ligne			à	37	40	Km/h
-1,2		<b>Départ « Mairie » CLEGUEREC</b>	D18	14:30	14:30	Fictif à Gauche vers Mûr de Bretagne
0,0	105,7	<b>route de NEULLIAC au niveau du n°19</b>	D125	14:32	14:32	<b>Départ réel Km0 tout droit</b>
5,8	99,9	croisement	D125/D767	14:41	14:41	à Gauche vers MUR DE BRETAGNE
6,0	99,7	croisement	D125/D767	14:42	14:41	à Droite vers NEULLIAC
6,4	99,3	NEULLIAC centre		14:42	14:42	à Droite puis à Gauche
6,5	99,2	croisement	C6	14:42	14:42	au STOP à Gauche vers KERGRIST
6,8	98,9	sortie NEULLIAC <b>DANGER</b>	C6	14:43	14:42	<b>CHICANE</b>
9,1	96,6	entrée KERGRIST <b>DANGER</b>	C6	14:47	14:46	<b>CHICANE</b>
9,4	96,3	croisement bourg KERGRIST	c6	14:47	14:46	à Gauche vers MUR DE BRETAGNE
12,1	93,6	croisement Louispacé	C6/D767	14:52	14:50	à Droite vers MUR DE BRETAGNE
15,6	90,1	entrée MUR DE BRETAGNE	D767	14:57	14:55	tout droit
16,7	89,0	<b>panneau « toutes directions » (S1)</b>	D767	14:59	14:57	<b>SPRINT</b>
17,4	88,3	croisement sortie MUR DE BRETAGNE	D767	15:00	14:58	à Gauche vers lac de guerlédan
18,3	87,4	sortie MUR DE BRETAGNE(croix)		15:02	14:59	vers Tréffaut <b>Rétrécissement 1 file</b>
21,2	84,5	croisement entrée CAUREL	D2164	15:06	15:04	au STOP à Gauche vers centre CAUREL
22,6	83,1	<b>centre CAUREL panneau 30 (S2)</b>	D2164	15:09	SPRINT	<b>SPRINT</b>
25,7	80,0	rond point	D2164	15:14	15:10	à Gauche vers GOUAREC
28,4	77,3	croisement Bon Repos	D2164/D44	15:18	15:15	à Gauche vers PERRET
28,8	76,9	Pont de Bon Repos		15:19	15:15	<b>Rétrécissement 1 file</b>
28,9	76,8	Croisement <b>VIRAGE 120°</b>		15:20	15:16	A Droite vers PERRET
29,7	76,0	<b>côte de l'enfer (MG1)</b>		15:20	15:16	<b>GRIMPEUR</b>
30,0	75,7	<b>150m après chemin la croix du Maçon</b>		15:21	15:17	
33,9	71,8	PERRET centre	V1	15:27	15:23	à Gauche et à Droite vers SILFIAC
34,7	71,0	croisement Kerhenry	V1/D5	15:28	15:24	au STOP à Gauche vers SILFIAC
35,0	70,7	<b>Zones Ravitaillement/Verte</b>	D5	15:29	15:24	
37,4	68,3	croisement centre SILFIAC	C201/C4	15:33	15:28	au STOP tout droit puis à Gauche
37,9	67,8	croisement sortie SILFIAC	D15/D764	15:33	15:29	prendre à Droite vers SEGLIEN
39,1	66,6	croisement sortie SAINT LAURENT	D764/C1	15:35	15:31	prendre à Droite vers SEGLIEN
41,9	63,8	croisement MENEGUENEZ	C1/D18	15:40	15:35	au STOP à Droite vers SEGLIEN
42,9	62,8	centre SEGLIEN		15:41	15:36	à Gauche vers GUERN
44,7	61,0	croisement		15:44	15:39	à Gauche moulin de Trescouët
46,9	58,8	<b>niveau éolienne (MG2)</b>		15:48	15:42	<b>GRIMPEUR</b>
47,4	58,3	croisement GAZEC MEIN	D764	15:49	15:43	au STOP à Droite vers CLEGUEREC
49,7	56,0	intersection	D764/D15	15:53	15:46	au STOP à Gauche vers PONTIVY
53,9	51,8	rond point	D764	15:59	15:53	1er à Droite vers STIVAL
56,3	49,4	entrée STIVAL	D764	16:03	15:56	tout droit
57,0	48,7	<b>STIVAL panneau "Stop" (S3)</b>	D764	16:04	15:57	<b>SPRINT</b>
58,2	47,5	entrée PONTIVY	D764	16:06	15:59	tout droit
59,0	46,7	rond point <b>DANGER Virage 120°</b>	D764	16:08	16:00	1ère à Droite vers SPA KGL
61,3	44,4	<b>côte de Kerficelle (menhir) (MG3)</b>		16:11	16:04	<b>GRIMPEUR</b>
64,5	41,2	entrée MALGUENAC	D159	16:17	16:09	tour droit vers CLEGUEREC
68,2	37,5	croisement	D764/D159	16:23	16:14	au STOP tout droit vers CLEGUEREC
70,5	35,2	croisement entrée CLEGUEREC	D159	16:26	16:18	à Droite vers l'étang du Pontoir
71,5	34,2	croisement	D15	16:28	16:19	au STOP à Gauche vers CLEGUEREC
73,1	32,6	<b>niveau "la Poste" (MG4)</b>	D15	16:30	16:22	<b>GRIMPEUR</b>
73,4	32,3	<b>Entrée Circuit de Cleguérec</b>		16:31	16:22	
78,7	27,0	1er passage sur la ligne		16:40	16:30	CT5
84,1	21,6	<b>2ème passage sur la ligne (S4)</b>		16:48	16:38	fin 1er tour <b>SPRINT CT4</b>
89,5	16,2	3ème passage sur la ligne		16:57	16:46	fin 2ème tour CT3
94,9	10,8	4ème passage sur la ligne		17:06	16:54	fin 3ème tour CT2
100,3	5,4	5ème passage sur la ligne		17:15	17:02	fin 4ème tour CT1
105,7	0,0	6ème passage sur la ligne <b>ARRIVEE</b>		17:23	17:10	fin 5ème tour CT0

**CLMI de 11,9 Km (dénivelé +153m)**

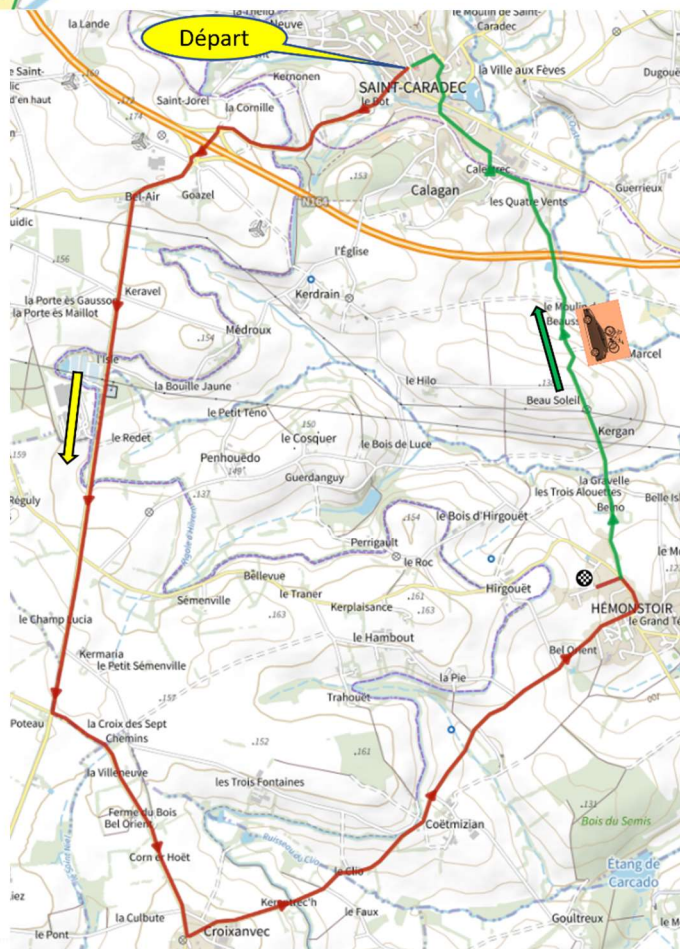
Chaque coureur doit arriver au contrôle des vélos 15' avant son heure de départ.

Départ de Saint Caradec du dernier coureur à 11h00

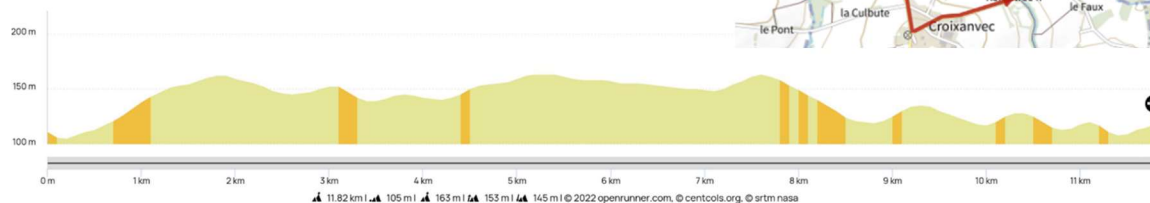


**Zone de départ Saint-Caradec**

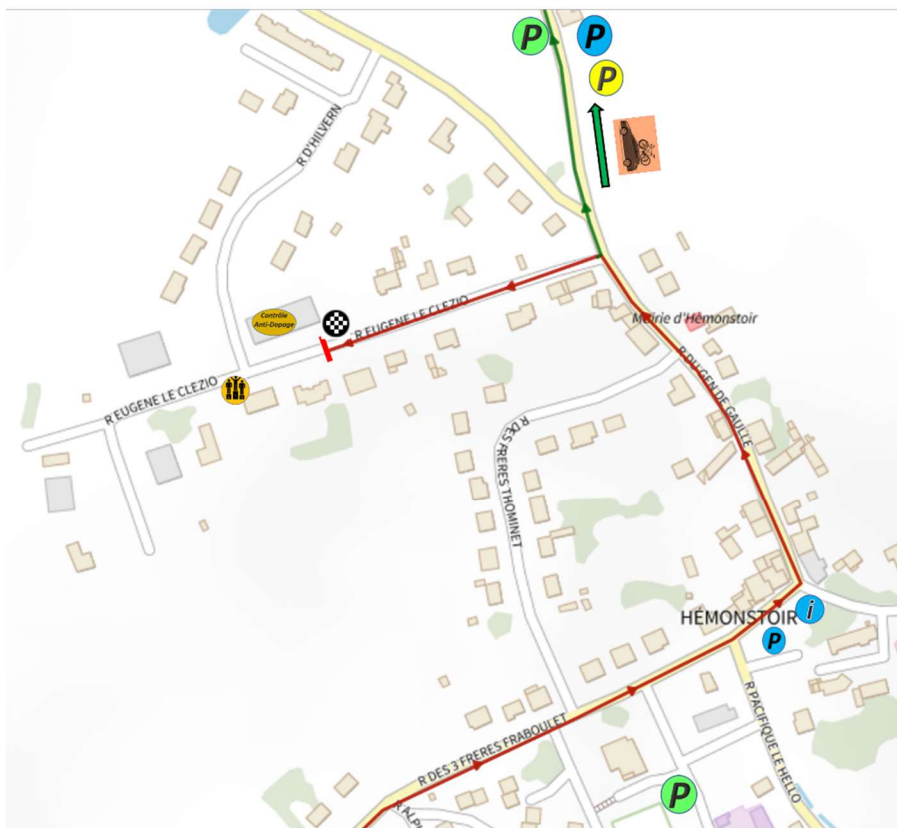
**Parcours du CLMI**



**Profil altimétrique du CLMI**



▲ 11.82 km | ▲ 105 m | ▲ 163 m | ▲ 153 m | ▲ 145 m | © 2022 openrunner.com, © contools.org, © srtm nasa



## Zone d'arrivée Hémonstoir

Profil altimétrique des 3 derniers kilomètres



## L'ITINERAIRE

RONDE DES VALLEES 2024						
parcours	à parcourir	Lieu de passage	Routes	Horaires		Dimanche 11 Aout 2024
		CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL		38Km/h	42Km/h	<b>Dernier départ 11h00</b>
		Départ SAINT CARADEC		00:00	00:00	Départ place de la mairie Tout droit
0	11,9	ST CARADEC		00:00	00:00	Départ place de la mairie
0,1	11,8	Croisement ancienne Nationale	D7	00:00	00:00	Tout droit
1,5	10,4	1er rond-point	D7	00:02	00:02	Tout droit
1,7	10,2	2éme rond-point	D7	00:02	00:02	Tout droit
2,2	9,7	Virage à gauche	D7	00:03	00:03	
5,7	6,2	Le poteau	D7 / D322	00:09	00:08	A gauche Direction CROIXANVEC
7,5	4,4	CROIXANVEC	D322 / C1	00:11	00:10	A gauche Direction HEMONSTOIR
11,4	0,5	HEMONSTOIR bourg		00:18	00:16	<b>VIRAGE DANGEREUX à gauche</b>
11,9	0	ARRIVEE		00:18	00:17	

### PARKINGS AU DEPART

**Parking Equipes:** Place de Verdun / Avenue du Calvaire à St Caradec

**Parking Organisation:** Place du Champ de Foire à St Caradec

### PARKINGS A L'ARRIVEE

**Parking Equipes:** Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir

**Parking Organisation:** Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir

**Permanence:** Espace Arnould à Hémonstoir

### DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 170m avant la ligne d'arrivée, le retour au départ est fléché.

### CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein de la Mairie 22 rue du Général De Gaulle à Hémonstoir

## 3<sup>ème</sup> ETAPE Finale




# HEMONSTOIR – HEMONSTOIR



100,4 Km (dénivelé +1424m)

## OPERATIONS DE DEPART

**13h00 à 13h30** : Permanence.  Espace Arnoult Hémonstoir  
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

**13h30** : Réunion des membres du Comité d'Organisation et des arbitres à espace Arnoult Hémonstoir  
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

**13h20 à 14h20** : Signature et présentation des équipes au podium Départ.

**14h00** : Mise en place des voitures officielles

**14h15** : Appel des coureurs

**14h30** : Départ fictif de 2,2 Km

Départ réel lancé « La Ville Calaire »

**En ligne** : 61,1 km

**Circuit Hémonstoir** : 5 tours de 7,9 km

## CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG1	Km18,5 « Le Quilleuc » 850m5,2% Max12%
MG2	Km43,9 Merléac 1500m4,6% Max8%
MG3	Km47,2 côte de St Léon 1030m7% Max9%
MG4	Km59,1 côte St Marcel 500m6,3% Max10%
MG5	Km86,7 côte Bois de Luce 400m8% Max9%

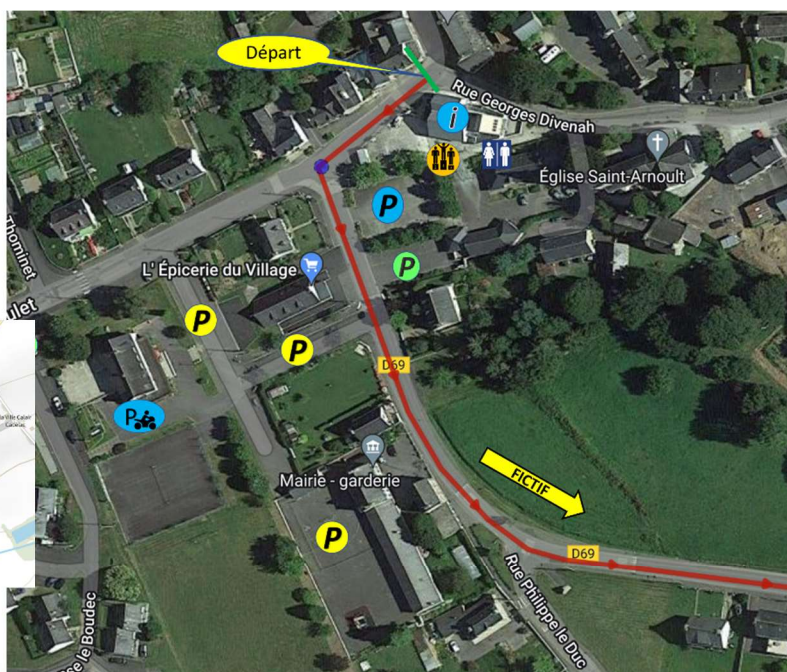
ANIMATEUR	
S1	Km9,4 Loudéac « Le Détour »
S2	Km29,1 La Motte « Bel Air »
S3	Km56,1 Saint Caradec « Monument »
S4	Km76,9 3 <sup>ème</sup> passage LA CT3

## PARKINGS AU DEPART DE HEMONSTOIR

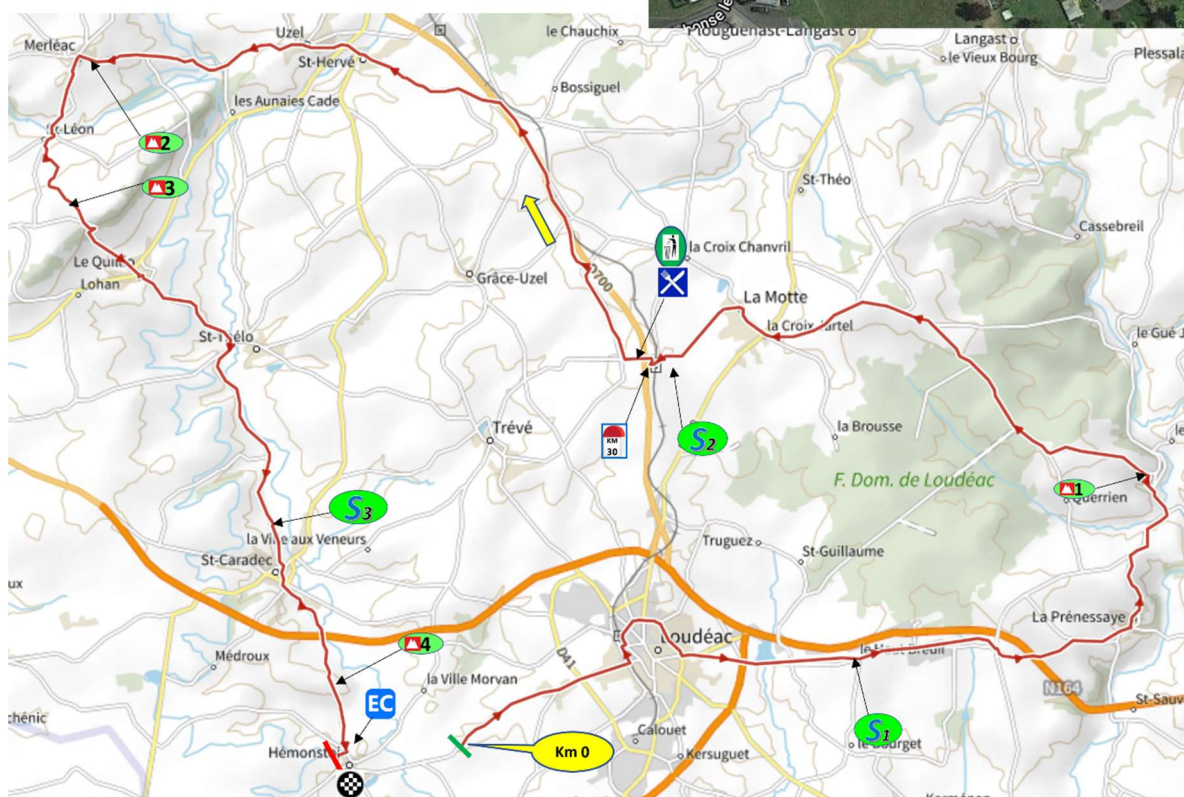
**Parking Organisation** : Espace Arnoult à Hémonstoir

**Parking Equipes** : Autour de la salle des Fêtes et Mairie

# Zone de départ Hémonstoir



Fictif



Parcours  
en ligne

Profil altimétrique  
parcours en ligne



## ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Deux zones de ravitaillement l'une au Km30,1 l'autre sur le circuit final. Deux zones vertes l'une au Km30,1 l'autre sur le circuit final. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours «Zone Verte». Ces zones seront identifiées par des panneaux verts

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

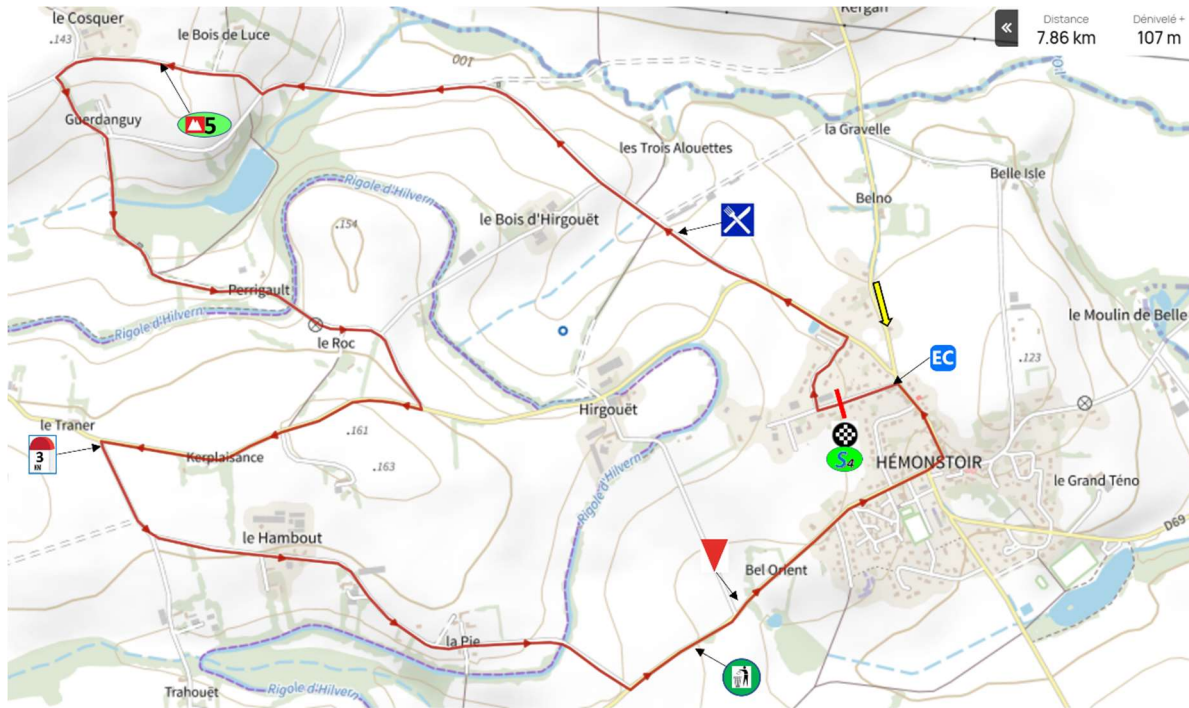
Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 170m avant la ligne d'arrivée.

## CONTROLE ANTIDOPAGE :

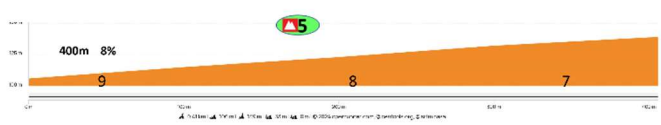
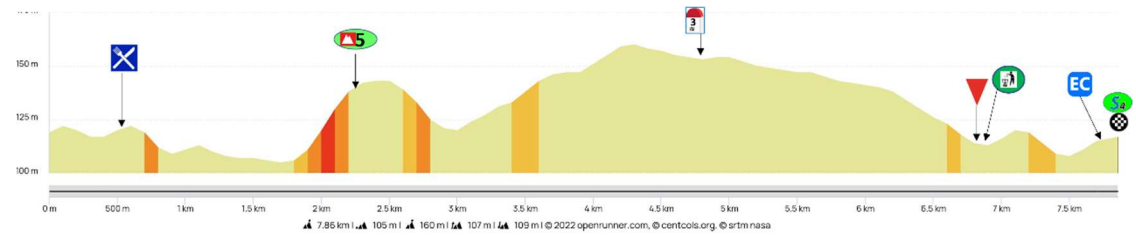
En cas de contrôle, il sera effectué au sein du local communal 10 rue Eugène Le Clezio à Hémonstoir



# Parcours circuit final d'Hémonstoir



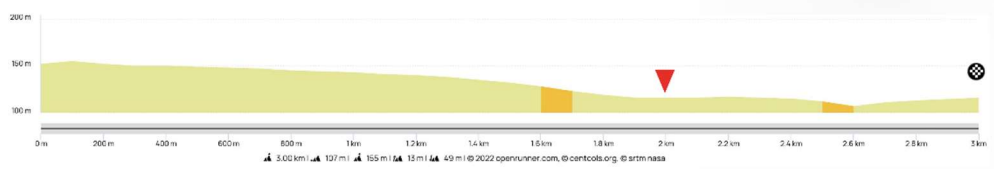
Profil altimétrique du circuit d'Hémonstoir



## Zone d'arrivée Hémonstoir



Profil altimétrique des 3 derniers kilomètres



## PARKINGS A L'ARRIVEE

Parking Equipes et Organisation :  
Permanence :

Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir  
Espace Arnould à Hémonstoir

parcours	à parcourir	Lieu de passage	Route	Heure de Passage		Dimanche 11 Août 2024 Etape 3 Finale
Course en ligne			à	38	42	Km/h
-2,3		Départ bourg Hémonstoir	D69	14:30	14:30	Fictif à Gauche direction Loudéac
0,0	100,6	panneau la Ville Calaire Km0	D69	14:34	14:34	Départ réel tout droit direction Loudéac
2,6	98,0	rond point de cadéac	D69/D41	14:38	14:38	tout droit vers centre Loudéac
3,5	97,1	croisement		14:40	14:39	prendre à Gauche avant passage à niveau
3,8	96,8	croisement		14:40	14:40	prendre à Droite
3,9	96,7	rond point de la gare Marcel Nogues		14:40	14:40	prendre à Gauche vers la gare
4,5	96,1	coisement des 3 croix		14:41	14:41	tout droit
4,7	95,9	rond point Palais des Congrès		14:42	14:41	tout droit prendre la rocade
5,7	94,9	rond point station essence		14:43	14:42	prendre à Gauche toutes directions
6,7	93,9	croisement sortie Loudéac		14:45	14:44	au STOP tout droit vers zone Parpareux
9,4	91,2	restaurant le Détour (S1)		14:49	14:48	SPRINT
10,1	90,5	rond point zone des Parpareux	D16	14:50	14:49	tout droit vers La Prénessaye
11,6	89,0	rond point La Millionnerie	D16/D14	14:52	14:51	tout droit vers La Prénessaye
14,0	86,6	entrée La Prenessaye	D16	14:56	14:54	tout droit
14,1	86,5	La Prenessaye descente	D16	14:56	14:54	DANGER CHICANES
14,4	86,2	rond point La Prenessaye	D16	14:57	14:55	à Gauche vers centre La Prenessaye
14,9	85,7	sortie rond point La Prenessaye	C1	14:58	14:55	tout droit
15,9	84,7	croisement le bas des landes	V5	14:59	14:57	au STOP à Droite
17,0	83,6	croisement Saint Sauveur	D1	15:01	14:58	à Gauche direction Plessala
17,5	83,1	croisement	D1	15:02	14:59	à Gauche vers côte Le Quilleuc
17,9	82,7	croisement	D53	15:02	15:00	à Gauche vers La Motte
18,5	82,1	panneau Le Quilleuc (MG1)	D53	15:03	15:01	GRIMPEUR
26,5	74,1	entrée La Motte	D53/D768	15:16	15:12	au STOP tout droit
27,3	73,3	La Motte église	C1	15:17	15:13	faire le tour de l'église vers Trévé
29,1	71,5	zone Bel Air transformateur (S2)	C1	15:20	15:16	SPRINT
29,5	71,1	rond point	C1	15:21	15:16	à Droite direction Trévé
30,0	70,6	100m après échangeur	C1	15:21	15:17	
30,1	70,5	Zone Ravitaillement / Verte				
30,3	70,3	intersection	C1	15:22	15:17	à Droite direction Grâce-Uzel
32,0	68,6	croisement avant le pont		15:25	15:20	à Gauche vers Saint Briec
33,7	66,9	route en mauvais état	D2700	15:27	15:22	route dégradée sur 300 m
35,8	64,8	croisement	D53	15:31	15:25	au STOP direction Saint Hervé
38,4	62,2	croisement	D53	15:35	15:29	à Droite vers Uzel
38,6	62,0	intersection	D35/D7	15:35	15:29	au STOP tout droit vers Uzel
39,5	61,1	traverser Uzel	D76	15:36	15:31	tout droit direction Merléac
41,0	59,6	croisement le pot de vin	D76/D53	15:39	15:33	tout droit direction Merléac
43,9	56,7	entrée Merléac zone 30 (MG2)	D53	15:43	15:37	GRIMPEUR
44,0	56,6	centre Merléac	D53/C9	15:44	15:37	à Gauche direction Le Quillio
45,7	54,9	croisement Chapelle St Léon		15:46	15:39	à Gauche direction Le Quillio
47,2	53,4	Côte de St Léon (MG3)		15:49	15:42	GRIMPEUR
47,6	53,0	descente dangereuse		15:49	15:42	DANGER VIRAGES SERRES
49,3	51,3	croisement Le Quillio	D35/D69	15:52	15:45	au STOP tout droit vers Le Quillio
49,5	51,1	bourg Le quillio	D69	15:52	15:45	à Gauche puis à Droite vers St Caradec
51,7	48,9	croisement		15:56	15:48	à Droite direction St Caradec
56,1	44,5	niveau monument (S3)		16:03	15:54	SPRINT
56,5	44,1	entrée Saint Caradec		16:03	15:55	DANGER virage à Droite vers Hémonstoir
56,8	43,8	croisement	D2164/C1	16:04	15:55	au STOP tout droit direction Hémonstoir
56,8	43,8	sortie Saint Caradec	C1	16:04	15:55	DANGER SUCCESSION DE CHICANES
59,1	41,5	Côte de St Marcel (MG4)	C1	16:07	15:59	GRIMPEUR
60,9	39,7	Entrée Circuit de Hémonstoir	C1	16:10	16:01	à Droite
61,1	39,5	1er passage sur la ligne		16:11	16:01	CT5
69,0	31,6	2ème passage sur la ligne		16:23	16:13	fin 1er tour CT4
76,9	23,7	3ème passage sur la ligne (S4)		16:36	16:24	fin 2ème tour SPRINT CT3
84,8	15,8	4ème passage sur la ligne		16:48	16:35	fin 3ème tour CT2
86,7	13,9	côte de Bois de Luce (MG5)		16:51	16:38	GRIMPEUR
92,7	7,9	5ème passage sur la ligne		17:00	16:47	fin 4ème tour CT1
100,6	0,0	6ème passage sur la ligne ARRIVEE		17:13	16:58	fin 5ème tour CT0

# PALMARES

**2022 meilleur temps du contre-la-montre de 11,9 km : 14 min 06s Louka LESUEUR Fra**

Année	Vainqueur	Second	Animateur	Grimpeur
1988	F. BLEVIN	E. JAN		
1989	D. EZEQUEL	LE GAG		
1990	E. DRUMEL	Y. GAUTHIER		
1991	C. SAUGRAIN	A. MORIN		
1992	N. GUILLE	S. CORLAY		
1993	A. ROUXEL	R. FOCRAIN	G. GUEGUEN	Y. LE BOULANGER
1994	L. HUBERT	A. ROUXEL	A. ROUXEL	J. JOY
1995	C. POOS	P. LE BOURNOT	E. MELEUC	S. RESMOND
1996	A. LE PABIC	M. GRIGOLETTO	E. HORELLOU	M. GRIGOLETTO
1997	G. THEPAUT	M. RIVORY		
1998	F. LE CALVET	R. FEZ	C. LE MEVEL	C. LEMEVEL
1999	F. FLEURY	A. BRETEAU	S. HERLEDAN	F. FOLINAIS
2000	B. VAUGRENARD	M. MALLE	P. LECLERC	B. VAUGRENARD
2001	P. THERVILLE	D. JEHANNO	O. BONNAIRE	J. ROY
2002	V. JEROME	A. GERARD	B. DERRIERN	P. QUEMENEUR
2003	K. VANDEWALLE	N. MAES	C. FABBRI (BEL)	J. BAKELANIS
2004	Y. RAULT	R. RUUGH	J. BAKELANIS	C. LE BRIS
2005	T. HUREL	K. CHERRUAULT	K. CHERRUAULT	K. CHERRUAULT
2006	J. ENGELEN	E. CLEMENT	S. PIETERS (BEL)	G. BELGY
2007	A. COURTEILLE	N. VAILLANT	W. WIPPERT (BEL)	F. TAILLEFER
2008	J. LE BON	R. BARDET	M. LE MONTAGNER	K. ELLISONDE
2009	G. TARRIDE	M. LE MONTAGNER	S. DEWORTELAER	S. DEWORTELAER
2010	S. BERGERET	M. CAM	R. HARDY	L. BLANCHON
2011	P. HAVIK	G. MILLOUR	A. VILAIN	D. CHERBONNET
2012	M. VAN DER POEL (NED)	V. DESLANDES	V. DESLANDES	N. PETERS
2013	E. GESBERT	D. RIVIERE	J. BUGTER (BEL)	KUZNETSOV (RUS)
2014	SIVAKOV Pavel (RUS)	KUNIANOV (RUS)	VAN DEN BERG (NED)	V. MADOUAS
2015	GIRDLESTONE (NZL)	D. GEE (CAN)	N. LE PLINGARD	EEOFF (NED)
2016	SHELLING (NED)	EEOFF (NED)	T. MONTCHAMPS	T. MONTCHAMPS
2017	VERBOOM Wilton (NED)	JUDAS Léo (Vendée)	T. DEJONC (BEL)	L. BARRE
2018	VOLLMER Andrew (USA)	GUERNALEC Viktor (Finistère)	KRUL Wessel (NED)	SIMMONS Quinn (USA)
2019	SCOTT Jared (USA)	KROON Joris (NED)	VAN DER TUUK Axel (NED)	KROON Joris (NED)
2020	MONLEZIN Kévin	VERSCHUREN Killian		
2021	DEL GROSSO Tibor (NED)	KESSLER Cole (USA)	KESSLER Cole (USA)	GUSTIN Alexander (USA)
2022	COLLIKER Joshua (GBR)	AUGUST Andrew (USA)	VAN DEN EIJDEN Daan (NED)	MARIS Jesse (USA)
2023	VANDEN HEEDE Laars (BEL)	STONEMAN Angus (GBR)	PATTINSON Temos (GBR)	VANDEN HEEDE Laars (BEL)

## Speakers



Philippe LE MAIRE



Damien MARTIN



# Nos PARTENAIRES 2024

